

Le devenir des diplômés d'une licence professionnelle en formation continue - Promotions 2010 et 2011 -

Les enquêtes réalisées sur les promotions de diplômés 2010 et 2011, interrogées 30 mois après l'obtention de la licence professionnelle, montrent bien le rôle du diplôme sur l'évolution des parcours professionnels.

La situation professionnelle de ces personnes s'améliore :

Le taux d'insertion professionnelle passe de 86 % à 95 % entre la situation à l'entrée en licence professionnelle et 30 mois après l'obtention de celle-ci.

91 % des diplômés ont un emploi stable au moment de l'enquête, 62 % un emploi de la catégorie professions intermédiaires (et 35 % catégorie cadres) et le salaire net médian est de 2164 €.

Les diplômés qui ont changé d'employeur à l'issue de la licence professionnelle évoluent de la situation d'employés vers un poste de catégorie professions intermédiaires. Pour ceux qui sont restés dans la même entreprise, l'évolution porte surtout sur le passage au statut cadre (28 % à 43 %).

Pour ceux qui étaient en recherche d'emploi avant la licence professionnelle, plus de trois quarts ont trouvé un emploi.

Ces diplômés passés par la formation continue, avaient bien majoritairement comme but de pouvoir évoluer professionnellement et 80 % sont satisfaits de leur emploi à l'issue de la formation.

Amélie MACREZ
Responsable de l'enquête

Martine CASSETTE
Directrice de l'OFIP

Juillet
2014

Bref sur l'enquête

Tous les ans l'OFIP interroge tous les diplômés de licence professionnelle. Parmi eux certains diplômés ne suivent pas les enseignements dans le cadre d'une formation initiale mais sont en reprise d'études.

Les critères permettant de sélectionner les diplômés en formation continue sont ceux des enquêtes nationales du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche : avoir plus de 30 ans à l'obtention de la LP et/ou avoir interrompu deux ans ou plus ses études avant la réinscription. Les étudiants ne remplissant pas ces critères et étant inscrits dans un parcours de formation spécifique à la formation continue sont inclus dans l'étude.

Pour cette étude, les promotions 2010 (enquêtées en 2012) et 2011 (enquêtées en 2013) ont été cumulées. 405 diplômés étaient concernés par l'enquête (hors FUPL, délocalisés et étrangers hors baccalauréat obtenu en France), le taux de réponse global est de 85 %. Les diplômés ont été interrogés sur leur devenir 30 mois après leur licence professionnelle ainsi que sur leur évolution de carrière.

Caractéristiques socio-démographiques et scolaires des diplômés

En 2009-2010 et 2010-2011 à Lille 1, 405 étudiants ont été diplômés de licence professionnelle dans le cadre de la formation continue. 37 % étaient inscrits dans une licence professionnelle du domaine ST/SI, 31 % en SHS et 27 % en SEG. Les domaines SSM et SVSTU ne regroupant pas 20 personnes, ils seront associés avec ST/SI dans un domaine Sciences.

À l'entrée en licence professionnelle 36 % des diplômés avaient validé un BTS et 19 % un DUT. 9 % des diplômés avaient auparavant obtenu un autre bac+2 (DEUST, ...), 14 % une licence, et 23 % un autre diplôme (bac, brevet, ...).

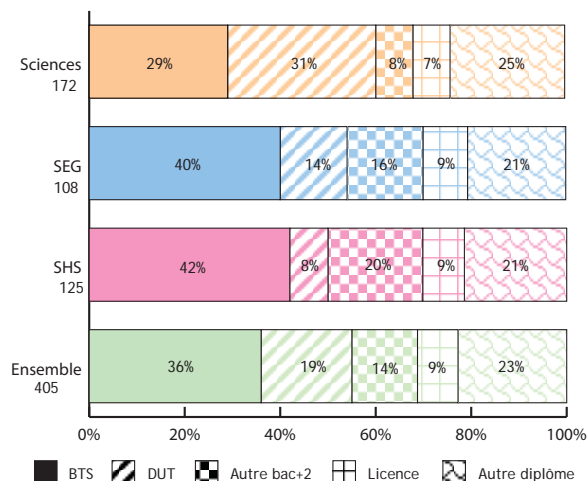
21 % des diplômés ont eu une Validation des Acquis Professionnels et 16 % une Validation des Acquis et de l'Expérience pour accéder à la licence professionnelle ou à un diplôme précédent.

64 % des diplômés avaient au moins 10 années d'expérience professionnelle lors de leur entrée en licence professionnelle.

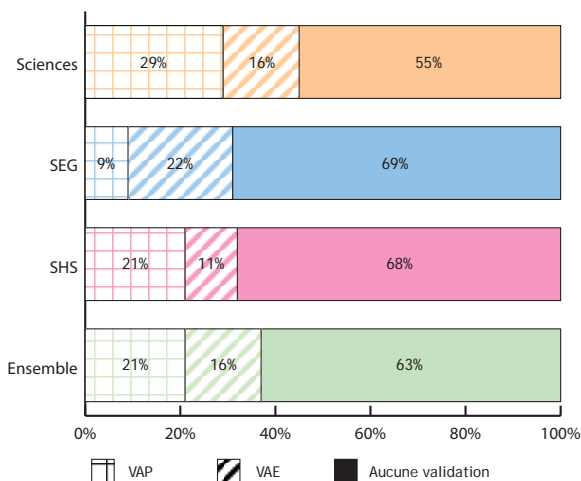
Le domaine sciences accueille 51 % de diplômés ayant au moins 15 ans d'expérience. Dans ce domaine sont aussi surreprésentés les diplômés ayant obtenu une VAP, ayant un DUT ou pas de diplôme d'enseignement supérieur. Le domaine SEG compte plus de jeunes salariés (moins de 4 ans d'expérience, 4-9 ans) ayant un diplôme leur permettant d'accéder directement à la licence professionnelle sans validation d'études.

Homme : 62 %
 Age moyen à l'entrée en LP : 34 ans
 Bac général : 41 %
 Bac technologique : 31 %
 Bac professionnel : 8 %
 Equivalence : 20 %

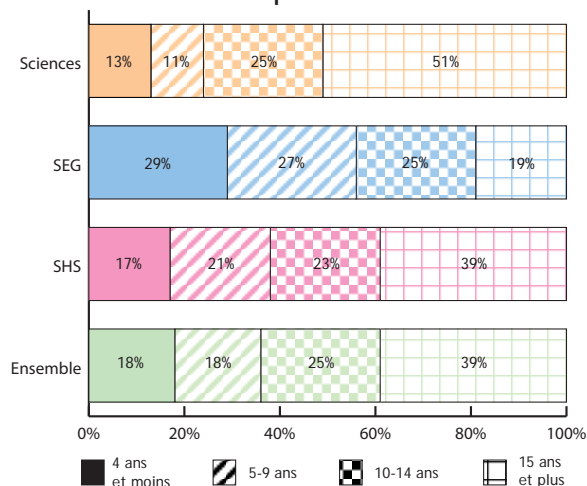
Diplôme le plus haut à l'entrée en licence professionnelle



Validation à l'entrée en licence professionnelle



Expérience professionnelle à l'entrée en licence professionnelle



Poursuite d'études après la licence professionnelle

8 % des diplômés de licence professionnelle se réinscrivent dans l'enseignement supérieur au moins une année durant les trois années universitaires suivantes.

Pour la promotion 2011, 43 % des diplômés ne poursuivant pas d'études après la licence professionnelle auraient souhaité pouvoir le faire (la question n'a pas été abordée avec la promotion 2010). Ils se seraient alors dirigés vers un master pour la très grande majorité d'entre eux.

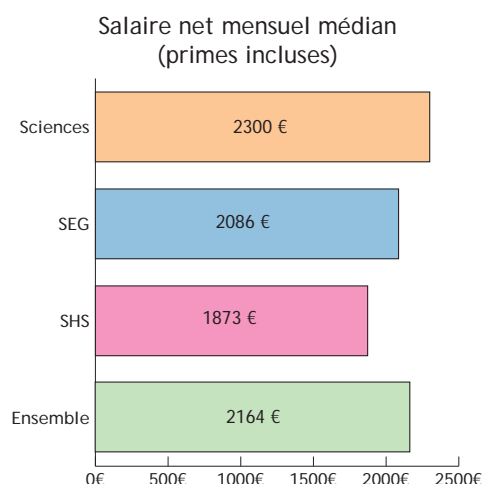
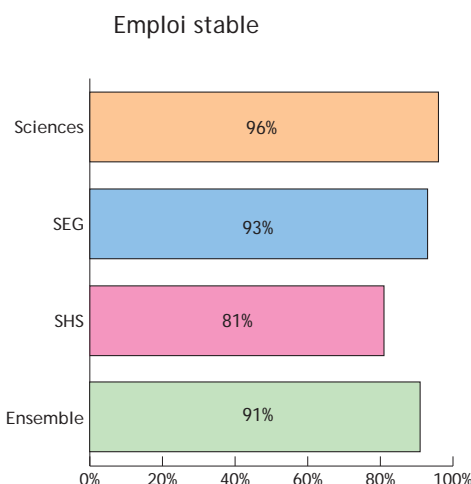
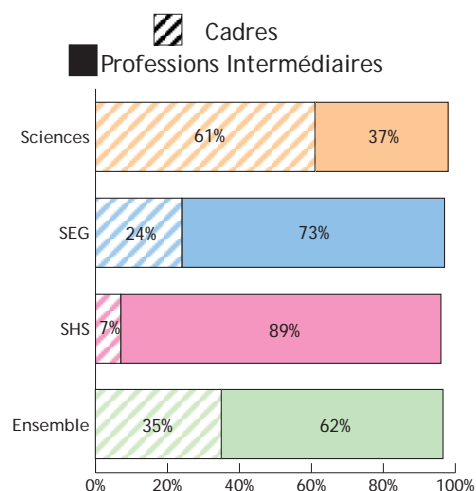
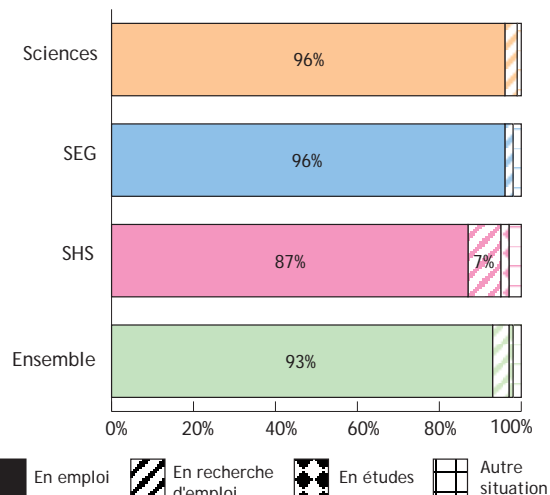
Pourquoi cette poursuite d'études ne s'est pas faite ? Les principales raisons évoquées sont : l'impossibilité de poursuivre via son entreprise ; la difficulté à concilier la vie professionnelle, familiale et étudiante ; la nécessité de travailler ainsi que les raisons financières (coût de la formation). Certains évoquent la nécessité de laisser passer quelques années avant une éventuelle poursuite et en effet on constate quelques réinscriptions en master pour l'année 2013-2014, soit 3 ans après leur sortie de licence professionnelle.

Situation professionnelle 30 mois après l'obtention du diplôme

30 mois après l'obtention de leur licence professionnelle, 93 % des diplômés étaient en emploi, 5 % en recherche d'emploi, 1 % en études et 1 % étaient sans emploi mais n'en recherchaient pas. Le taux global d'insertion est de 95 %. Ce taux est de 96 % en Sciences, 93 % en SEG et 87 % en SHS.

La part de cadres parmi les diplômés en emploi est de 35 % et la part de professions intermédiaires est de 62 %, seuls 3 % des diplômés occupent un poste de niveau employé. 91 % des diplômés ont un emploi stable (CDI, fonctionnaire, chef d'entreprise...) et le salaire net mensuel médian est de 2164 €.

80 % des diplômés donnent un indice de satisfaction de 7 ou plus (sur une échelle allant de 1 à 10) concernant leur emploi actuel et la même proportion de diplômés déclarent que leur emploi est en adéquation avec la formation acquise en licence professionnelle.



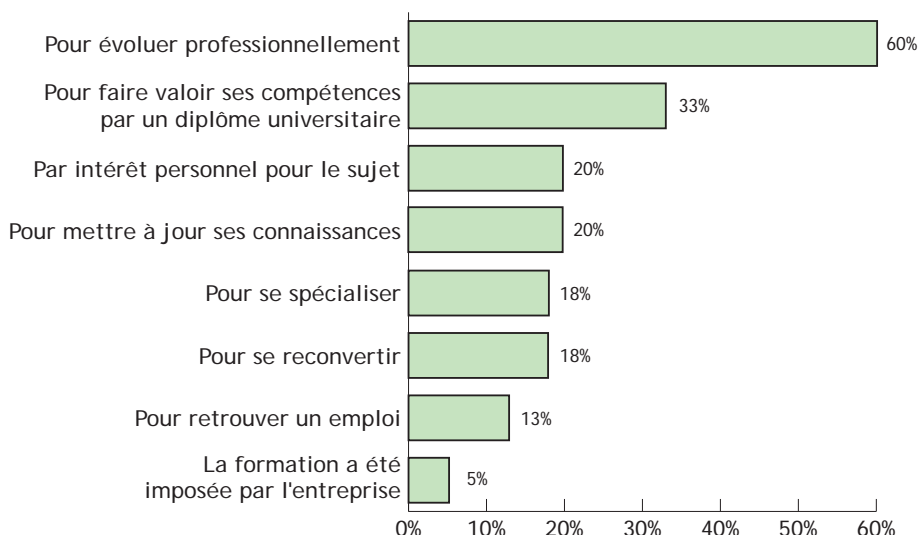
Motivations et financements

La principale motivation pour reprendre une licence professionnelle en formation continue est l'évolution professionnelle. Quelques entreprises (notamment Orange - France Télécom) proposent à leurs salariés de se former afin de pouvoir accéder à un poste de niveau plus élevé, la formation est prise en charge par l'employeur avec un objectif professionnel à l'issue de leur formation.

Faire reconnaître ses compétences par un diplôme universitaire est aussi cité par un tiers des diplômés. Ainsi la formation continue permet de faire valider une partie des enseignements obligatoires grâce aux compétences acquises lors de leurs expériences professionnelles via une VAE ou VAP.

La mise à jour des connaissances ainsi que l'intérêt personnel pour le sujet sont cités par 20 % des diplômés.

Pour quelles raisons, aviez-vous choisi de reprendre vos études ? (Plusieurs réponses possibles)



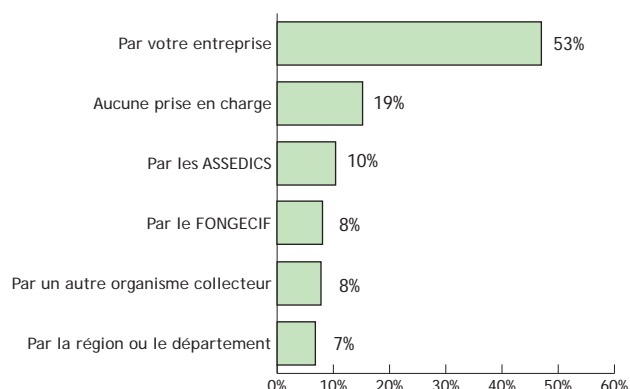
Seuls 19 % des diplômés n'ont eu aucune prise en charge pour financer leur année de licence professionnelle.

53 % des diplômés déclarent que leur entreprise a participé au financement de leur formation. Cette participation peut prendre en charge leur inscription à Lille 1, leurs salaires pendant la formation et même les frais de déplacements dans certains cas.

D'autres organismes peuvent participer au financement tels que le FONGECIF, les ASSEDICS, la région, le département ou d'autres organismes collecteurs.

En sciences les diplômés perçoivent plus souvent un financement de leur entreprise (69 %), alors qu'en SHS les diplômés reçoivent plus une aide des ASSEDICS, du FONGECIF ou d'un autre organisme.

Financements de la formation
(Plusieurs réponses possibles)



Evolution depuis l'entrée en licence professionnelle

Avant d'intégrer la licence professionnelle, 81 % des diplômés étaient en emploi, 15 % en recherchaient un et 5 % étaient dans une autre situation.

- Parmi les diplômés en recherche d'emploi au moment de leur entrée en licence professionnelle, 78 % ont trouvé un emploi (69 % un emploi de niveau cadre ou profession intermédiaire) et 20 % sont toujours en recherche d'emploi.

- Parmi les personnes en emploi avant la licence professionnelle, 96 % sont en poste 30 mois après l'obtention de leur licence : 83 % n'ont pas changé d'entreprises et 13 % n'ont plus le même employeur.

Ces derniers connaissent une évolution de carrière favorable avec un taux d'emploi stable qui augmente de 9 points, une part d'employés qui chute de 33 points et une hausse du salaire médian de 312 €. Parmi les motivations à la reprise d'études on observe une surreprésentation de la modalité «se reconverter» pour ce groupe de personnes. Ce groupe est aussi moins souvent satisfait de son emploi actuel (75 % contre 83 %).

Les personnes n'ayant pas changé d'entreprise après l'obtention de leur licence professionnelle ont connu aussi une évolution positive entre le poste occupé à l'entrée en licence professionnelle et celui 30 mois après l'obtention du diplôme. La part de professions intermédiaires a augmenté de 30 points et le salaire de 278 €.

		Emploi stable	Cadres	Professions intermédiaires	Employés	Secteur privé	Secteur public	Secteur associatif	Salaire net médian	Satisfaction
Même emploi (254)	Emploi précédant	95%	28%	62%	10%	56%	30%	14%	2000€	-
	Emploi à 30 mois	99%	43%	56%	1%	56%	30%	14%	2278€	84%
Changement d'entreprise (41)	Emploi précédant	67%	26%	38%	36%	74%	11%	15%	1547€	-
	Emploi à 30 mois	76%	29%	68%	3%	41%	39%	20%	1859€	75%
Ensemble (295)	Emploi précédant	91%	28%	58%	14%	58%	27%	15%	1900€	-
	Emploi à 30 mois	96%	40%	58%	2%	53%	31%	16%	2138€	83%

Sciences : Architectures full IP, Conception, gestion d'infrastructures réseaux, Développement et administration Internet et Intranet, Eco-conception des produits innovants, GEOSSOL, Maintenance des transports guidés, Métrologie en mesures environnementales et biologiques, Procédés de traitement de surface et polymères avancés, Sécurité en qualité pratiques de soins, Sécurité et qualité en alimentation, Techniques de l'emballage, Textiles à usages techniques.

Sciences Economiques et Gestion (SEG) : Assistant gestionnaire des flux internationaux, Chargé de clientèle de la bancassurance, Collaborateur 'social et paie', Distribution, mention management et gestion de rayon, Management de l'événementiel, Management des entreprises, Management opérationnel dans la protection sociale, Marketing direct et vente à distance multicanaux.

Sciences Humaines et Sociales (SHS) : Animation du patrimoine, Gestion et accompagnement des parcours professionnels et personnels dans les organisations.